

## Commentaires du public reçus par la commission entre le 3 février et le 17 février 2025

### Projet de construction du parc éolien de la Haute-Chaudière dans la MRC du Granit

#### Auteurs des commentaires

---



INFORMER

Martina Bastian ..... 3 février 2025

Michel Boule ..... 4 février 2025



CONSULTER

Isabelle Fortier ..... 4 février 2025

Lucien Beaupré ..... 4 février 2025



ENQUÊTER

Mario Turcotte pour CLUB D'ORNITHOLOGIE DE LAC-  
MÉGANTIC ..... 10 février 2025

Louis Auger ..... 17 février 2025



AVISER

# Martina Bastian

3 février 2025

---

INSPQ: les recommandations pour protéger les ressources en eau potables pourraient être à risque. C'est quoi les mesures que vous allez prendre avant d'aller de l'avant avec le projet. Les modélisations au niveau du bruit excluent les composantes inaudibles (Infrasons, Modulation d'amplitude) et visuels : balisage nocturne

# Lucien Beaupré

4 février 2025

---

Est-ce que la multinationale Energie de France est équitable lorsqu'elle partage les profits à 50/50 avec la MRC?

Au premier abord, on a l'impression que oui étant donné que c'est moitié/moitié. Et bien non, ce ne l'est pas.

C'est loin de l'être car , elle va soutirer 50% des profits et , de plus, elle est assurée d'avoir un client pour son produit. Par contre, la MRC, et je devrais dire les citoyens, hériteront des pertes de jouissance de leur qualité de vie et ils subiront les inconvénients et ce seront eux vers qui on se tournera pour réparer les dégâts lorsque les éoliennes seront arrivées à leur fin de vie. Comment en est-on venu au partage 50/50? Y a-t-il eu négociation entre les deux ou est-ce que la MRC a accepté la proposition de EDF? Chaque village a des projets qu'il voudrait bien réaliser. Est-ce que cela veut dire qu'il aurait accepté n'importe quoi? Pour la multinationale EDF, est-ce qu'on est revenu à l'époque de la Nouvelle-France ou on était une colonie?

# Isabelle Fortier

4 février 2025

---

Bonjour , je suis très heureuse de pouvoir donner mon opinion. Je demeure a Piopolis tout près du Lac Mégantic/Frontenac ou seront les Éoliennes. Je trouve ca important pour l'économie de la région, ca va tellement donner un bel impact économique. Si on parle de visibilité, je demeure a un endroit qui est très haut en altitude et je vois les éoliennes de St-Robert de Bellarmin et aussi les éoliennes des Etats-Unis. Donc je suis super bien placé pour dire que l'impact sera minime car a part les lumières rouges la nuit on les voie vraiment pas beaucoup seulement par temps clair. Comme les lumières seront diminuer en force (Passe de 2000 CD a 200 CD) Donc ca va être vraiment mieux !! Et en considèrent les impacts sur l'agriculture, l'environnement et la foret qui seront minime car ils ont vraiment bien analyser les besoins. Ils ont vraiment bien respecter mes producteurs agricoles et forestiers avec le moindre impact. Le comité de suivie qui est mit en place sera la pour ca!!

# Michel Boule

4 février 2025

---

J'ai été le premier gestionnaire pour les operation du parc éolien de EDF au Québec. C'est à dire St-Robert Bellarmin. EDF a toujours été une entreprise consciencieuse de ses employés et aussi des municipalités qu'elle se retrouve. Au cours de mon emploie on as constater aucun effets négatifs pour la Chasse. On as même vue des originaux à la base de l'éolienne. Pour les acériculteur même choses il y a eu un respecte avec ceux-ci. Le projet ajoute un excellent développement économique pour la région et créer de bon emplois aussi. Pour ma part même si je ne suis plus à l'emploi de EDF je support à 100% car j'ai toujours de la famille et amis dans cette belle région même si je n'y habite plus mais que je visite souvent.

# Mario Turcotte pour CLUB D'ORNITHOLOGIE DE LAC-MÉGANTIC

10 février 2025

---

Il m'a semblé qu'on ne se soit pas penché sur les possibles difficultés que représentent ces éoliennes pour les oiseaux. On n'avait pas de réponse précise ni concluante à mes questions ni à celles du commissaire André. On m'a assuré que des études ont été faites concernant le corridor de migration, de déplacements et de chasse mais ne pouvait pas me donner de nom d'entreprise ni ne pouvait me fournir d'études. J'ai parlé d'une étude norvégienne qui résout de façon satisfaisante le problème de mort accidentelle par les oiseaux qui sont happés et qui se frappent sur les pales mais les intervenants ne m'ont posé aucune question ni ne m'ont demandé de référence. Ça m'a suggéré qu'il n'y avait aucun intérêt pour mon intervention. Nous ne sommes pas contre le projet bien au contraire mais il existe des solutions peu coûteuses pour limiter les impacts négatifs pour la faune aviaire qui ne sont pas pris en considération. Mario Turcotte, président COLM

# Louis Auger

17 février 2025

---

J'ai récemment écouté les 2 premières séances publiques du 3 et 4 février sur le Projet Éoline Haute -Chaudière. Ce qui m'a déçu le plus est que les élus municipaux et divers organismes tel que IAQPER et CANREA ont plus ou moins monopolisé la première séance avec des commentaires très semblables, et retardant ou emp^chant la population de s'exprimer. De plus , compte tenu que toutes les municipalités ainsi que la MRC sont partenaires donc actionnaires dans le projet, la majorité des ces personnes sont déjà engagé financièrement dans le projet. Je crois qu'il serait important que les actionnaires du projet ne soient pas priorisé, le BAPE est pour que la population puisse donner son point de vue, J'irais même jusqu'à proposer que les commentaires, mémoires de toute personne ou entité, ayant un intérêt économique connue et confirmé dans le projet ou partenaire du promoteur ne soient pas considéré par le BAPE dans l'analyse du dossier.